

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - 31145 - 2013 B 07383 - 750 070 005 - A.E.P.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

2024/31145
N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise AEP

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 67 AVENUE DE BUZENVAL 92500 RUEIL MALMAISON

SIREN

7 5 0 0 7 0 0 0 5

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	2 700	016	2 700	
	Immobilisations corporelles *		028	23 075	030	23 075	
	Immobilisations financières * (1)		040	100	042		100
	Total I (5)		044	25 875	048	25 775	100
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 470	052	3 040	6 430
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	17 081	070		17 081
		Autres* (3)	072	4 200	074		4 200
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	70 181	086		70 181
	Charges constatées d'avance*		092	53	094		53
	Total II		096	100 984	098	3 040	97 944
	Total général (I + II)		110	126 859	112	28 815	98 044
PASSIF						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120	5 000
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	500
	Réserves réglementées*					130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))					132	
	Report à nouveau					134	40 293
	Résultat de l'exercice					136	22 501
	Subventions d'investissement					137	
	Provisions réglementées					140	
	Total I					142	68 295
Provisions pour risques et charges					Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	11 996
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) (169) 1 375)					172	11 999
	Comptes courants d'associés					173	4 714
	Autres dettes					175	1 041
	Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	29 750	
Total général (I + II + III)					180	98 044	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **AEP**Néant ☐**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue	215		214	
	Biens				
	Services*	217		218	161 924
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	2 672
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	164 596
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	67 841
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(914)
	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	21 540
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	1 098	244	1 716
	Rémunérations du personnel*			250	30 299
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	13 769
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	829
	Dotations aux provisions			256	3 040
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262	6
	Total des charges d'exploitation (II)			264	138 126

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	3	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)				300	
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	3 971
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	22 501

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

22 501

314

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 971				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986		ZFU-TE (44 octies A)		987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)		989			
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindecies)		138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993			
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655		350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648		
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649						
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	2 501
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière "				356				
		Déficits antérieurs reportables "dont imputés sur le résultat :							360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col.1 Déficit col.2	370		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AEP

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise AEP

[illegible]

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 700	412		414		416	2 700	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	6 950	452		454		456	6 950	
	Matériel de transport	460	12 235	462		464		466	12 235	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 890	472		474		476	3 890	
	Immobilisations financières	480	328	482		484	228	486	100	
TOTAL		490	26 103	492		494	228	496	25 875	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	2 700	502		504		506	2 700
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 950	542		544		546	6 950
	Matériel de transport	550	11 406	552	829	554		556	12 235
	Autres immobilisations corporelles	560	3 890	562		564		566	3 890
TOTAL		570	24 945	572	829	574		576	25 775

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme			
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

Désignation de l'entreprise : AEP										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées*		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640	2 660	642	3 040	644	2 660	646	3 040	
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680	2 660	682	3 040	684	2 660	686	3 040	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL	770		775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter							
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			860								
Total des déficits restant à reporter			870								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin									325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *									380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS									326		
N° du centre de gestion agréé									388		
Montant de la TVA collectée									374	17 774	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	15 586	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									393		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									307		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AEP SASU

L'exercice clôturé au 31/12/2023 présente un montant total du bilan de 98 044 € et dégage un résultat de + 22 501 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus ou comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Divers :

Néant

Contrôlé conforme
à l'original
LE PRESIDENT



A.E.P. SASU
67 avenue de Buzenval
92500 RUEIL MALMAISON
RCS Nanterre 750 070 005
Au capital de 5 000 €

Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2023 qui est de + 22 501 € :

Bénéfice.....	+ 22 501 €
+ report à nouveau	+ 40 293 €
	—————
Soit un résultat de	+ 62 794 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 5 651 €
. Distribution de dividendes brut.....	+ 57 143 € (soit 40 000 € net)

(Extrait du rapport de gestion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28.06.2024)

A.E.P. SASU
67 avenue de Buzenval
92500 RUEIL MALMAISON
RCS Nanterre 750 070 005
Au capital de 5 000 €

Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2023 qui est de + 22 501 € :

Bénéfice.....	+ 22 501 €
+ report à nouveau	+ 40 293 €

Soit un résultat de	+ 62 794 €
---------------------------	------------

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 5 651 €
. Distribution de dividendes brut.....	+ 57 143 € (soit 40 000 € net)

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

Exercices	Distribution brute	Abattement
2020	NEANT	NEANT
2021	10 000 €	NEANT
2022	NEANT	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28.06.2024)